Diplôme d'Université - PSYCHOCRIMINOLOGIE

Formation continue à l'université

Diplôme d'Université
Psychocriminologie

Ce diplôme propose une formation pluridisciplinaire qui a pour objectif de sensibiliser à la psychocriminologie ou de compléter la formation des professionnels des secteurs judiciaire et parajudiciaire et des étudiants issus de diverses filières (psychologie, droit, médecine, etc.). La formation s'intéresse tant aux auteurs qu'aux victimes d'infractions pénales, mais également à la réaction sociale face au crime et aux prises en charge spécifiques.

Objectifs

- Connaître les principes généraux du droit pénal, de la procédure pénale et du droit pénitentiaire,
- Identifier les facteurs de risque et de protection du passage à l'acte violent et procéder à l'analyse des situations criminogènes,
- Repérer les troubles psychopathologiques associés à la criminalité,
- Découvrir les techniques d'accompagnement psychosocial des victimes de violences infractionnelles,
- Se sensibiliser aux méthodes, techniques et outils de la psychocriminologie,
- Identifier les réseaux et les acteurs spécialisés dans le domaine de la psychocriminologie.

Publics visés

- Formation continue : psychologues, juristes, médecins, avocats, enquêteurs, éducateurs, infirmiers, conseillers pénitentiaires d'insertion et probation, etc.
- Formation initiale : étudiants en Master et doctorat de psychologie, droit, sociologie, médecine, etc.

  Elle peut être ouverte aux étudiants pouvant prétendre à une équivalence de formation compatible avec celui du DU (diplôme d'éducateur, d'infirmier spécialisation en psychiatrie).

Conditions d'admission

- La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

CANDIDATURE EN LIGNE www.formation-continue.univ-tours.fr

Validation

L'obtention du Diplôme d'Université nécessite :

- Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements
- Validation du stage et soutenance orale du mémoire

12 jours soit 84h au total.
2 jours de 7h par mois (vendredi et samedi).
Stage de 35h. Soutenance du mémoire en juin.
Groupe de 20 personnes maxi

Lieux de formation :
UFR de Droit, Économie et Sciences Sociales
50 avenue Jean Portalis - Tours

Formation de décembre 2018 à juin 2019

Pour les stagiaires de formation continue, renseignements et inscriptions :
Marie-Christine LEBOIS 02.47.36.10.32 marie-christine.lebois@univ-tours.fr
Pour les étudiants, renseignements et inscriptions :
Patricia PARIS 02.47.36.12.21 patricia.paris@univ-tours.fr

Tarif formation continue 2018/2019 : 1 500 €[1] nets

[1] Il existe un tarif pour les particuliers autofinançant leur formation.
Tarif étudiant (sur présentation d'une carte d'étudiant) : nous consulter

Programme de la formation

Droit, criminologie et sciences pénitentiaires

- Histoire et grands courants de la criminologie
- Principes généraux du droit pénal
- Principes directeurs de la procédure pénale
- Le trouble psychique ou neuropsychique saisi par le droit pénal
- La justice pénale des mineurs
- La place de la victime pénale
- Pénologie (présentation des peines, application des peines)

Psychopathologie de la violence

- Le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent
- Les troubles de la personnalité, les troubles psychotiques, les conduites addictives
- Facteurs de risque et de protection du passage à l'acte agressif
- Automutilations et crise suicidaire
- Les catégories et les typologies en psychocriminologie

Psychotraumatologie

- Etiopathogénie et clinique des syndromes psychotraumatiques chez l'adulte
- Les troubles psychiques associés
- L'enfant victime d'agressions sexuelles (intra et extrafamiliales)
- Les violences institutionnelles
- Le débriefing psychologique ; les cellules d'urgence médico-psychologique
- Les thérapies

Méthodes et techniques en psychocriminologie

- L'expertise judiciaire en santé mentale
- Vulnérabilité, dangerosité et risque de récidive
- L'analyse de la dynamique du passage à l'acte
- L'accompagnement psychosocial des victimes
- Les techniques de profilage - l'analyse comportementale

Médecine légale

- L'expertise médico-judiciaire
- L'évaluation du préjudice corporel, L'autopsie médico-légale
- Médecine légale, police technique et scientifique

Stage et mémoire

- Stage d'observation dans une institution ou un service assurant l'accompagnement ou la prise en charge sociale, judiciaire et/ou médico-psychologique d'auteurs ou de victimes de violences (35h)
- Mémoire
- Soutenance du mémoire

INTERVENANTS

Responsables pédagogiques :

- **Nicolas COMBALBERT, Professeur de psychopathologie clinique**
- **Véronique TELLIER-CAYROL, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles**

Principaux intervenants :

(sous réserve de disponibilité)

- Marine ARMAND, Psychologue clinicienne, criminologue
- Hélène BAZEX, Docteur en psychologie, Animatrice du pôle Communication de l'Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux
- Nicolas COMBALBERT, Docteur en psychopathologie, docteur en droit, professeur des universités, expert judiciaire près la cour d'appel d'Agen
- Rodrigue DELIOT, Psychologue. Chef de l'unité Sciences Humaines et Criminelles de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen
- Erwan DIEU, Sociologue, criminologue, ADAVIP Tours. Directeur de l'association de recherches en criminologie appliquée
- David GAGNEUX, formateur au Centre régional de formation de la police nationale
- Sam HAMIDI, Psychologue, expert judiciaire près la cour d'appel de Poitiers
- Isabelle LAROQUE, Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation d'Indre et Loire
- Dominique LIZE, Directrice de la maison d'arrêt de Tours.
- Magali NORGUET, Substitut du procureur de la République. Tribunal de Grande Instance de Tours
- Pauline SAINT-MARTIN, Professeur de médecine légale, université de Tours
- Olivier SOREL, Docteur en psychologie cognitive.
- Véronique TELLIER-CAYROL, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles
- Hélène THIBAUD, directrice de l'Association de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes de Tours (ACJET 37)

Service de Formation Continue
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 22 mars 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2018-2019. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.